



84150

COMPTE-RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2009

La séance déclarée ouverte à 18 h 45, le Conseil Municipal :

- DESIGNER à l'unanimité Mme Valérie DEMOUGIN en qualité de secrétaire de séance.
- APPROUVE à l'unanimité le compte-rendu du Conseil Municipal du 4 Novembre 2009.
- PREND ACTE des décisions prises par le Maire en vertu de ses délégations à savoir :
 - Modification des modes de recouvrement des régies « garderie scolaire » et « études surveillées » par décisions municipales n° 2009-D-034 et 2009-D-035 du 4 Octobre 2009
 - Signature d'un marché public avec l'entreprise BACCOU dans le cadre des travaux de rénovation de la Maison des Jeunes et de la Culture, par décision municipale n° 2009-D-036 du 15 Octobre 2009
 - Renouvellement du bail de la poste à compter du 1^{er} Août 2009, par décision municipale n° 2009-D-037 du 5 novembre 2009
 - Signature d'un marché public de maîtrise d'œuvre avec la Société INFRA TEC dans le cadre de la réhabilitation du réseau AEP sur le chemin des riailles, l'avenue de la gare et la rue du petit pont, par décision municipale n° 2009-D-038 du 12 Novembre 2009
- APPROUVE à l'unanimité, la modification des statuts de la Communauté de Communes des Pays de Rhône et Ouvèze.
- DONNE ACTE à M. le Maire de sa communication du rapport annuel d'activités 2008 de la Communauté de Communes des Pays de Rhône et Ouvèze.
- DONNE ACTE à M. le Maire de sa communication du rapport annuel 2008 sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets, établi par la Communauté de Communes des Pays de Rhône et Ouvèze.
- SOLLICITE à l'unanimité le retrait de la Commune de JONQUIERES du Syndicat Mixte d'Electrification Rurale d'Orange et son adhésion au Syndicat Intercommunal d'Electrification Rurale d'Avignon
- AUTORISE à l'unanimité, l'admission en non-valeur de la somme de 5 761.67 € sur le budget principal 2009.
- APPROUVE à l'unanimité la décision modificative n°4 sur le budget principal 2009.
- APPROUVE à l'unanimité la décision modificative n°1 sur le budget assainissement 2009.
- APPROUVE à l'unanimité la décision modificative n°1 sur le budget des pompes funèbres 2009.
- DECIDE à l'unanimité d'instituer une régie de recettes pour l'encaissement des recettes liées à la délivrance de copies de documents administratifs d'urbanisme.
- PROCEDE à l'unanimité à l'élection des membres du jury de concours, M. le Maire étant Président de droit :
 - Membres titulaires : JC. AILLOT – M.ROGNON – A.PEREZ – C.MAFFRE – GA.FLEURY
 - Membres suppléants : B.CHIROL – Michel CHRETIEN – JC.PELLET – A. DEL BASSO – MH.MERY
- DECIDE à l'unanimité de verser une subvention exceptionnelle à l'association MUSIQUE POUR TOUS.

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2009

- ARRETE à l'unanimité la liste des opérations d'investissement à inscrire au contrat triennal 2009/2011 avec le Conseil Général.
- SOLLICITE à l'unanimité une subvention au titre de la dotation du Ministère de l'Intérieur, pour les travaux de réhabilitation des locaux de la police municipale.
- APPROUVE à l'unanimité la participation financière de la Commune de JONQUIERES à la réalisation de la caserne intercommunale de pompiers de Courthézon et Jonquières.
- DECIDE à l'unanimité d'attribuer une bourse d'études à une stagiaire.
- DECIDE à l'unanimité de participer au subventionnement de la surcharge foncière constatée dans le cadre du projet de construction par Vaucluse Logement, de logements aidés situés chemin des ramades.
- APPROUVE à l'unanimité la cession du terrain communal dit « de l'ingroumèle » à Vaucluse Logement pour un montant de 1 200 000 €.
- APPROUVE à l'unanimité la révision simplifiée n°4 du plan d'occupation des sols de la Commune en vue de la construction d'équipements publics collectifs au lieu-dit « Bramefan ».
- APPROUVE à l'unanimité l'aliénation d'un chemin rural, situé quartier Bramefan et ayant pour origine l'impasse des genêts.
- PROCEDE à l'unanimité à la dénomination officielle des voies situées dans plusieurs lotissements :
 - nouveau lotissement de la route de Camaret,
 - lotissement « campagne des ramades »
 - lotissement « le ventoux »
- VOTE à l'unanimité une motion relative à la déviation de la route départementale 43.
- ENTEND diverses communications sur le fonctionnement des services.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 20.

Fait à JONQUIERES le 16 Décembre 2009,

Le Maire,
Louis BISCARRAT

La Secrétaire de Séance,
Valérie DEMOUGIN